Montreuil, le 3 septembre 2020

🡽 Aux Ehpad publics et privés

Une image contenant pièce, dessin

Description générée automatiquement

Le manque de moyens, face au virus, fait mal aux EHPAD !

S

anté publique France a annoncé plus de 30 635 décès sur tout le territoire national, dont 10511 résident·es des EHPAD, ce qui représente un taux de mortalité de 40% lié à la COVID-19. Concernant le secteur à domicile, c’est le silence radio. Nous n’avons aucune visibilité des chiffres. Combien de personnes âgées  à domicile ont péri dans cette tragédie ?

Le 11 août 2020 , la Haute Autorité de Santé Publique a diffusé  ses recommandations. Elles sont destinées aux  établissements médico-sociaux afin de mettre en place des mesures de prévention dans le cas d'une détérioration  épidémique COVID-19. Certes,  la prévention est une mesure efficace mais sans moyens suffisants cela ne suffira pas ! Des moyens de financement sont nécessaire pour permettre aux établissements de  mettre en œuvre ces recommandations et protéger les résident·es. Cela passe aussi par des embauches conséquentes de personnels qualifiés, par  des moyens matériels suffisants (masques, gel hydroalcoolique, blouses…) et  par une reconnaissance des salaires et des qualifications des personnels, tous confondus.

Afin d'être en mesure d'apporter une analyse approfondie empirique sur la situation dans nos EHPAD, vous voudrez bien répondre aux différentes questions relatives aux mesures de prévention COVID-19.

*Questionnaire*

Département :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Etablissement :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nombre de résident-es :

Public : 🞏 Privé lucratif : 🞏 Privé non lucratif : 🞏

*Coordonnées de la personne qui a saisi le questionnaire*

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse email : @

Quel est le nombre d' AS ou AMP , AVS ou ASH dans votre établissement pour la prise en charge des résident·es   ?

Combien de résident·es ont contracté le virus ?

Combien de personnels ont contracté le virus ?

Y-a-t-il eu des décès liés à la COVID-19 ?

Quelles sont les mesures de prévention mises en place pour la COVID-19 ?

De combien de masques bénéficient les agent·es par jour  *(préciser le nombre d'heures par jour de travail)*?

Disposez-vous de matériels suffisants *(gants, blouses…)*?

Quelle est la composition  de l’équipe pour la concertation collégiale de la mise en place  des mesures de prévention ?

Quelles sont les mesures de prévention mises en place pour les familles ?

Un conseil de vie sociale ou un conseil d’administration s’est-il tenu pour mettre en place les mesures liées à la COVID-19 ?

OUI 🞏 – NON 🞏

Est-ce que l’activité de l’accueil de jour est en fonctionnement ?

OUI 🞏 – NON 🞏

Bénéficient-t-ils d’une entrée unique ?

OUI 🞏 – NON 🞏

Commentaire libre :

Formulaire à retourner à l’espace revendicatif : [revendic@sante.cgt.fr](mailto:revendic@sante.cgt.fr)

Case 538 ⚫ 263 rue de Paris ⚫ 93515 MONTREUIL Cedex

⚫ Tél. : 01 55 82 87 88 ⚫**Site Internet**: [www.cgt.fr/santeas](http://www.cgt.fr/santeas) ⚫ E**-mail** : revendic@sante.cgt.fr